

On voit que : 1° l'excrétion urinaire a été activée par la digitaline impure, mais d'une manière beaucoup moins accentuée que par la digitaline pure prise à des doses très-faibles, tandis que la poudre de digitale a diminué cette excrétion, parce qu'elle avait été prise à des doses trop fortes. En effet, l'expérimentateur a éprouvé, vers la fin de la quatrième période, des symptômes d'empoisonnement, tels que vomissements très-abondants, un trouble de la vue qui faisait percevoir les objets colorés en bleu, un ralentissement si considérable des battements cardiaques qu'ils descendirent jusqu'à quarante par minute et furent parfois intermittents ; 2° l'urée a diminué, mais d'une manière beaucoup plus marquée sous l'influence de la digitaline cristallisée ; 3° le pouls s'est ralenti, sous l'influence de la digitaline pure, d'une manière plus notable que sous l'influence de la digitaline impure d'Homolle et Quevenne, prise cependant à des doses beaucoup plus fortes ; 4° l'abaissement de la température a été très-appreciable après l'ingestion de cette même digitaline.

A ces données, qui ressortent des chiffres inscrits dans le tableau, il faut ajouter un fait que ces chiffres n'indiquent pas et qui a été noté dans le cours des expériences, savoir que l'action des trois produits essayés, qui était faible au début de leur ingestion, s'est accentuée de plus en plus, de sorte que la diminution de l'urée ainsi que l'abaissement de la température ont été plus marqués le lendemain même des jours où l'on a cessé de prendre les médicaments, et qu'ils se sont continués ensuite. Enfin, on ne saurait trop se rappeler que l'action de la digitaline pure a été non-seulement énergique, mais beaucoup plus régulière que celle de la digitaline de Homolle et Quevenne, bien qu'elle fût prise à des doses 12 et 20 fois moindres que celles de cette dernière.

Tels sont les effets physiologiques de la digitale et de la digitaline. A cause de la diminution de l'urée, on pourrait classer ces substances parmi les modérateurs de la nutrition ; mais l'action modératrice exercée sur cette fonction est le résultat d'une action exercée sur la circulation et la respiration. Il s'agit maintenant de remonter à la cause primitive de ces mêmes effets, c'est-à-dire à l'action exercée sur les muscles et sur le système nerveux ; de démontrer, en un mot, que la digitale est un médicament névro-musculaire.

Action sur les muscles. — L'étude des effets produits sur les muscles, et en particulier sur le muscle cardiaque, commencée en 1855 par Vulpian, a été continuée récemment par Gourvat (1) avec la digitaline d'Homolle et Quevenne.

(1) Gourvat, *Sur la digitale et la digitaline*, thèse de Paris, 1871.

Si l'on place sous la peau, chez une grenouille, moins de 1/4 de milligramme de cette substance, on n'observe rien ; mais, aux doses de 1/4 à 1/2 milligramme, on constate quelquefois une légère excitation primitive, que Vulpian attribue à la douleur produite par la digitaline ; puis, presque constamment, un affaiblissement musculaire suivi d'un retour complet à l'état normal, en un temps plus ou moins long. Onimus ayant mis de la digitaline sur le cœur chez les grenouilles, a vu les contractions de cet organe cesser aux points touchés.

Lorsque la dose est de 1 à 3 milligrammes, le cœur s'arrête rapidement, en quelques minutes environ, puis on observe une abolition de la contractilité des muscles volontaires. Si, par exemple, prenant deux grenouilles semblables, on fait à l'une la ligature du ventricule, et si l'on place sous la peau de l'autre 2 milligrammes de digitaline, on voit chez la première dont la mort résulte simplement de l'arrêt des mouvements du cœur, la contractilité musculaire mise en jeu par les courants électriques persister pendant plus de quarante-huit heures, tandis que, chez la grenouille atteinte par le poison, la contractilité s'est éteinte complètement au bout de huit à douze heures au plus.

Le système musculaire de la vie organique est excité et convulsivé par des doses moyennes de digitale. Les évacuations alvines, les vomissements, la fréquence de la miction observée par Bouley et Raynal, les contractions utérines signalées par Dickinson, Trouseau, Gubler et d'autres, ne laissent aucun doute sur l'existence des convulsions dont les fibres lisses deviennent le siège. Mais ces mêmes fibres finissent aussi par se paralyser sous l'influence de doses fortes, de sorte que le résultat final est le même sur les fibres musculaires de la vie de relation et de la vie organique ; il n'y a de différence que dans la durée de la période convulsive, qui est courte lorsqu'il s'agit des fibres striées, et qui dure assez longtemps lorsqu'il s'agit des fibres lisses.

En résumé : à faibles doses, la digitaline n'affaiblit guère la contractilité des muscles volontaires ; à fortes doses, elle l'éteint rapidement. Elle excite, à faible dose, la contractilité des fibres lisses et paraît la diminuer ou l'abolir à haute dose.

Action sur le système nerveux. — Le même processus s'observe dans l'action de la digitaline sur les systèmes nerveux de la vie animale et de la vie végétative. On sait que, prudemment administrées, la digitale et la digitaline exercent une sédation manifeste sur le système nerveux et ramènent le calme et le sommeil là où il n'y avait auparavant qu'agitation et insomnie. Mais, si la dose est trop forte, de manière à déterminer des symptômes d'empoisonnement, on observe deux périodes analogues à celles que nous avons remarquées dans l'action

de la digitaline sur les fibres musculaires. La première période est caractérisée par de l'excitation manifestée d'un côté par des soubresauts, des tressaillements au moindre choc, par l'accélération de la circulation, les mouvements tumultueux du cœur dont nous rendrons compte tout à l'heure, et, d'un autre côté, par de l'inquiétude, des maux de tête, des vertiges, des hallucinations, des bourdonnements d'oreilles. La seconde période est caractérisée par la paralysie du système nerveux moteur, puis du système nerveux de la vie organique, et enfin par une sédation qui ne ressemble plus à la sédation physiologique produite par de petites doses, mais qui consiste en un abattement profond, dans l'affaiblissement intellectuel, le coma et l'insensibilité générale. Il faut remarquer que la paralysie du système nerveux moteur arrive plus rapidement que celle des muscles striés eux-mêmes, car on peut faire contracter encore ceux-ci sous l'influence de l'électricité quand cet agent n'agit déjà plus sur la moelle ni sur les troncs nerveux qui en émergent. Cette disparition rapide de la propriété excitomotrice de la moelle épinière avait été déjà signalée par Galan, en 1862.

Le système nerveux de la vie organique est également excité par la digitaline, et cette période d'excitation a même été seule indiquée d'une manière précise, la période de paralysie n'ayant pas été signalée. Legroux, en 1867, ayant injecté 1 centigramme de digitaline chez un lapin, avait vu l'artère auriculaire centrale devenir filiforme pendant vingt-quatre heures, ce qui prouvait bien cette excitation. Mais on peut mieux la démontrer à l'aide de l'expérience suivante, faite par Gourvat. On coupe le grand sympathique à la région cervicale droite chez un lapin : on observe alors, sur l'oreille droite, les phénomènes signalés par Cl. Bernard, tels que la vascularisation, l'augmentation du diamètre de l'artère auriculaire centrale, dont les pulsations deviennent isochrones aux pulsations cardiaques; l'augmentation de la température perçue nettement à la main en touchant l'oreille; enfin le rétrécissement de l'ouverture pupillaire. Or, si l'on injecte de la digitaline chez ce même lapin, on voit, au bout de vingt-quatre heures par exemple, que rien n'a changé à droite; mais que du côté gauche, où le sympathique est intact, l'artère auriculaire centrale, ayant diminué de volume, est à peine perceptible, et que cette oreille est plus pâle que d'ordinaire. L'ouverture pupillaire s'est largement agrandie de ce même côté. La digitale, qui n'a produit aucun effet à droite, où le grand sympathique a été coupé, a donc agi à gauche sur ce même nerf en l'excitant.

Cette excitation du grand sympathique vient nous rendre compte de l'état tétanique si remarquable observé dans les fibres lisses, que nous avons déjà vues être convulsivées par la digitaline administrée à des doses assez fortes.

En résumé, on peut dire que la digitaline tempère à faibles doses le système nerveux de la vie animale, qu'elle l'excite à haute dose et le paralyse ensuite; qu'enfin elle excite le système nerveux de la vie végétative et le paralyse sans doute lorsque les doses sont très-fortes.

Ces actions primitives exercées par la digitale sur les systèmes nerveux et musculaires servent à expliquer plusieurs effets qui sont d'une importance majeure, mais qui sont secondaires à ces mêmes actions primitives.

Ainsi, nous voyons, sous l'influence de faibles doses de digitaline, les mouvements du cœur devenir plus énergiques et plus rares, ce qui a conduit certains thérapeutes à considérer ce médicament comme un tonique du cœur; nous voyons, en même temps, les mouvements devenir bigeminés, trigeminés; puis, lorsque les doses sont fortes, ou lorsque le médicament est administré trop longtemps, nous voyons le cœur se ralentir jusqu'à la syncope. Ces résultats étonnants dépendent d'une part, de l'excitation primitive des fibres du cœur et de ses ganglions automoteurs, d'où résulte une énergie plus grande dans les battements; d'autre part, de l'excitation du pneumogastrique, d'où résulte un ralentissement. Le cœur se trouve donc soumis d'abord à deux forces antagonistes, ce qui nous rend compte des mouvements bizarres dont il est affecté et qui varient à chaque instant. Plus tard, le muscle cardiaque, les ganglions automoteurs, le pneumogastrique sont paralysés; mais peu importe alors la paralysie de ce dernier; lorsque la machine ne peut plus battre, elle n'a que faire de son modérateur.

De faibles doses de digitale augmentent la pression vasculaire; de fortes doses la diminuent. Dans le premier cas, le vase sanguin se rétrécit par suite de l'excitation des fibres lisses des vaisseaux; dans le second cas, il s'élargit par suite de la paralysie de ces mêmes fibres; d'où augmentation, puis diminution de la pression du sang. Ce sont ces variations de pression qui font que la digitale active l'excrétion urinaire à faible dose et la diminue à haute dose, comme nous l'avons déjà dit, et comme nous le répéterons dans l'étude des *Diurétiques*.

USAGES THÉRAPEUTIQUES DE LA DIGITALE ET DE LA DIGITALINE.

Ces usages sont fondés : 1° sur l'action exercée par la digitale et la digitaline sur la circulation (*affections cardiaques, métrorrhagies*); 2° sur les effets antiphlogistiques constatés par la diminution de l'urée et de la température (*pneumonie, phlegmasies diverses*); 3° sur les effets diurétiques de ces mêmes substances.

- Nous ne nous occuperons ici que des usages ayant trait aux affections

précitées, les applications de ces médicaments, considérés comme activant l'excrétion urinaire, devant rentrer dans l'étude des *Diurétiques*.

Affections cardiaques. — Ces états morbides ne réclament pas tous un traitement par la digitale. Il est nécessaire d'établir des distinctions.

S'agit-il d'un rétrécissement aortique simple, sans insuffisance, la digitale rend toujours des services. Nous avons vu, en effet, que cette substance augmente l'énergie des contractions cardiaques, tout en ralentissant ces mêmes contractions. Il résulte, de cette double action, une régularité inusitée dans les battements cardiaques et un meilleur usage de la force musculaire du cœur. Quand le rétrécissement a produit l'hypertrophie des parois du cœur, avec ou sans dilatation des cavités de cet organe, la digitale est encore nettement indiquée; mais, quand les parois du cœur sont amincies, flasques, ce médicament est moins efficace; toutefois, même dans ce cas, on l'a vu rendre des services, surtout lorsqu'il était administré à des doses faibles, à celles qui ont pour effet d'exciter le système musculaire. — S'agit-il, au contraire, d'un rétrécissement aortique accompagné d'insuffisance sigmoïde, on conçoit que la digitale soit peu utile ou même inefficace. — Enfin, dans le cas d'insuffisance et de rétrécissement simultanés de l'orifice mitral, on retire peu de bénéfices de l'emploi de la digitale, « parce que la puissance artificiellement acquise par le ventricule sert aussi bien à réintégrer le sang dans l'oreillette qu'à le pousser dans l'arbre artériel. Néanmoins, même dans ce cas, il n'est pas inutile de combattre l'asystolie auriculo-ventriculaire, d'autant mieux qu'en même temps on stimule la contractilité de tout le système vasculaire sanguin. » (Gubler.)

Les palpitations nerveuses étant dues le plus souvent à un état anémique, à des troubles de la nutrition, disparaîtront, sinon plus rapidement, du moins plus sûrement, sous l'influence des modificateurs de cette fonction (ferrugineux, réparateurs, eupeptiques, etc.). Donc, au lieu de recourir exclusivement à la digitale, on conseillera, en même temps, ces derniers agents thérapeutiques et une hygiène fortifiante. On réussira presque toujours par l'emploi combiné de ces divers moyens.

Métrorrhagie. — il existe entre la digitale et l'ergot de seigle une grande analogie d'action, que la pratique avait remarquée avant l'étude physiologique de ces médicaments. Dickinson d'abord, puis divers médecins, tels que Trousseau, Lasègue, ont vu en effet que la digitale faisait cesser promptement les métrorrhagies; qu'elle provoquait des douleurs utérines ressemblant à celles du travail, ainsi que l'expulsion des caillots pouvant exister dans l'utérus. Dickinson a même cité plu-

sieurs cas où les douleurs du travail avaient été amenées par la digitale, et un cas où la délivrance aurait été déterminée par ce même médicament. Ces effets remarquables s'expliquent très-bien aujourd'hui. L'ergot de seigle, comme nous le verrons plus loin, est un excitateur des fibres lisses; or, nous avons appris que la digitale excite, du moins au début, le système musculaire et le système nerveux.

Pneumonie. — L'emploi de ce médicament dans l'inflammation du parenchyme pulmonaire remonte au commencement de ce siècle, à l'époque où Rasori, puis divers médecins italiens et anglais lui reconnurent une action contro-stimulante. Les médecins français délaissèrent la digitale pour n'admettre que l'antimoine, dont les effets contro-stimulants étaient également vantés au delà des Alpes; mais les effets antiphlogistiques de la digitale sont aujourd'hui aussi solidement établis que ceux des Antimoniaux. Il importe d'être fixé sur l'opportunité du traitement de la pneumonie par la digitale.

Lorsque cette maladie débute, la digitale ne peut agir immédiatement, puisqu'elle ne produit des effets physiologiques et thérapeutiques nettement appréciables que vingt-quatre à trente-six heures après son administration, de sorte que la maladie peut arriver au second degré, malgré l'emploi de la digitale. D'un autre côté, lorsque la pneumonie est au troisième degré, la digitale est tout aussi inutile que la saignée. Cette double circonstance en restreint singulièrement l'application. Néanmoins il est des cas où l'on peut la prescrire.

Ces cas sont ceux où les sujets ayant été déjà soumis à des spoliations successives, telles que la saignée, les éméto-cathartiques, se trouvent dans une prostration qui ne permet plus l'emploi de ces moyens; ou bien encore ceux où des sujets chétifs et affaiblis ne peuvent subir primitivement l'emploi de ces moyens. La digitale, abaissant la température, diminuant le pouls, faisant contracter les artérioles, modère la phlogose; mais elle présente toujours ce fâcheux inconvénient d'agir moins rapidement que la saignée et les Antimoniaux.

Phlegmasies diverses. — La digitale a été employée dans le *rhumatisme articulaire aigu* (Cusanis, Hirtz, Oulmont); dans les *fièvres intermittentes* (Bouillaud); dans la *fièvre typhoïde* (Wunderlich); dans la *fièvre puerpérale* (Serre (d'Alais), Delpech); dans la *blennorrhagie*, etc. Mais cette substance ne guérit pas mieux le rhumatisme aigu que ne le font les alcalins et surtout la quinine. Elle est de beaucoup inférieure au quinquina dans les fièvres intermittentes. Elle peut sans doute diminuer la fièvre dans la dothinerie; mais a-t-elle jamais abrégé la durée de la maladie? Si elle peut être utile dans la fièvre puerpérale, c'est

sans doute en déterminant la contraction des vaisseaux de l'utérus et celle de l'utérus lui-même dont l'orifice ne reste plus béant; elle agirait alors comme le sulfate de quinine et comme l'ipéca, tous agents ayant la propriété de faire contracter les fibres lisses. — On ne comprend guère l'utilité de la digitale dans la blennorrhagie.

Enfin la digitale est prescrite dans la *pleurésie*. Mais la fièvre étant infiniment moins considérable dans cet état morbide que dans la pneumonie, ce médicament n'est alors avantageux que par ses effets diurétiques. C'est comme diurétique que la digitale est utile dans l'*anasarque*.

MODES D'ADMINISTRATION ET DOSES.

On administre, soit la poudre de digitale en nature ou en infusion, soit la digitaline d'Homolle et Quevenne, soit celle de Nativelle. Cette dernière est appelée à remplacer définitivement la digitaline ancienne.

Relativement au moment de l'administration, il faut se rappeler que l'action de ces médicaments, administrés à doses thérapeutiques, ne se manifeste pas immédiatement, mais en général au bout de vingt-quatre à trente-six heures (digitale) ou douze heures (digitaline).

Relativement aux doses, il est important de noter que la poudre de digitale est considérée comme cent fois moins active que la digitaline de Homolle et Quevenne, que cette dernière est à son tour dix fois moins active que la digitaline cristallisée de Nativelle. Par conséquent, 10 centigrammes de poudre de digitale correspondent approximativement à 1 milligramme de digitaline de Homolle et Quevenne et à 1/10 de milligramme de digitaline de Nativelle. C'est par ces doses qu'il est bon de commencer le traitement chez l'adulte.

Enfin, les effets de la digitale s'accusant de plus en plus chaque jour, lors même qu'on n'augmente pas les doses, on devra plutôt restreindre ces dernières que les augmenter dans la suite du traitement.

Poudre de digitale.

On l'obtient en pulvérisant les feuilles, et s'arrêtant lorsque les trois quarts sont réduits en poudre. Les doses en sont de 1 à 5 centigrammes chez les enfants; de 10 à 20 centigrammes chez l'adulte, en pilules ou simplement dans du miel.

On a administré parfois des infusions de digitale préparées avec des doses fabuleuses, 15, 20 et 30 grammes de feuilles. Il faut les rejeter. Si elles n'ont pas déterminé la mort dans ces circonstances, c'est que l'eau de l'infusion ne s'était guère emparée de la digitaline qui est très-peu soluble dans ce liquide. Il paraît cependant prouvé, par des observations dignes de foi, qu'on peut administrer avec grand avantage, notamment pour provoquer la diurèse,

une macération de 4 grammes de poudre de feuilles de digitale dans l'eau froide pendant cinq à six heures.

Potion contre la pneumonie (Millet).

Looch blanc	125 grammes.
Kermès	} aa 20 centigr.
Extrait alcoolique de digitale.....	
Sirop diacode.....	} aa 10 à 20 gr.
Sirop simple	
Eau de fleur d'oranger.....	10 grammes.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Sirop de digitaline.

Digitaline de Homolle et Quevenne.....	10 centigr.
Sirop de sucre.....	2000 grammes.

Doses : 1 à 5 cuillerées à bouche par jour.

Pilules de digitaline.

Digitaline de Homolle et Quevenne.....	5 centigr.
Mucilage et poudre de guimauve.....	q. s.

F. s. a. 50 pilules. Doses : 1 à 4 par jour.

Au lieu des pilules, on peut employer les granules aux mêmes doses. Ces granules, dont l'excipient est le sucre, contiennent chacun 1 milligramme de digitaline.

Enfin, à la place de la digitaline amorphe d'Homolle et Quevenne, il est préférable de prescrire la digitaline pure et cristallisée de Nativelle à des doses dix fois moindres. Cette dernière, étant pure et toujours identique avec elle-même, doit être préférée à l'ancienne digitaline.

Résumé.

La *Digitale* (*Digitalis purpurea*), de la famille des Scrophulariées, n'a commencé à être étudiée qu'au XVI^e siècle. Toutes les parties de cette plante sont actives, mais on n'emploie guère que les feuilles. L'activité en est due à un principe appelé *digitaline*, qui a été isolé à l'état pur et cristallin par Nativelle.

Les effets de la digitale ne se manifestent pas immédiatement; ils ne commencent à apparaître qu'au bout de vingt-quatre à trente-six heures. Ils apparaissent un peu plus tôt après l'ingestion de la digitaline.

Parmi ces effets, le plus remarquable est le ralentissement du cœur, lequel est tel que la digitale a été considérée comme un médicament cardiaque par excellence. Ce ralentissement dépend des effets que la digitale exerce sur les éléments nerveux et musculaires de l'organisme tout entier, particulièrement

sur ceux du cœur qui, livrant sans cesse passage à la substance toxique et médicamenteuse, s'en trouve d'autant plus impressionné. C'est par l'antagonisme qui existe entre les ganglions automoteurs du cœur et le pneumogastrique, ou nerf d'arrêt, qu'on peut expliquer les mouvements bizarres dont le cœur se trouve en même temps affecté (pouls bigéminé et trigéminé).

Consécutivement au ralentissement du cœur, les phénomènes chimiques de la nutrition deviennent moins actifs, d'où la diminution de l'urée et l'abaissement de la température animale. La digitalé est donc antiphlogistique.

La tension vasculaire est accrue sous l'influence de la digitale administrée à faible dose, ce qui tient à l'excitation que cette substance exerce sur le système nerveux et sur le système musculaire, qu'il s'agisse de fibres lisses ou de fibres striées. Les vaisseaux diminuent alors de calibre, par conséquent le sang se trouve plus comprimé. C'est par cette augmentation de la tension vasculaire que nous nous rendons compte des effets diurétiques de la digitale prise à faible dose. Mais, aux doses toxiques, les fibres musculaires sont paralysées; les vaisseaux se dilatent, la pression artérielle diminue ainsi que la diurèse; il peut même arriver que l'excrétion urinaire soit supprimée.

Tels sont les principaux effets physiologiques de la digitale et de la digitaline. Mais il est un point important à noter, c'est que non-seulement ces effets ne se manifestent que un à deux jours après l'ingestion du médicament aux doses physiologiques et thérapeutiques, mais qu'ils persistent plusieurs jours après la cessation du traitement.

Les usages de la digitale sont fondés : 1° sur l'action que cette substance et la digitaline exercent sur la circulation (emplois dans les affections cardiaques, dans les métrorrhagies); 2° sur les effets antiphlogistiques que ces mêmes substances déterminent (pneumonie, phlegmasies diverses); 3° sur leurs effets diurétiques (pleurésie, anasarque).

S'agit-il d'un rétrécissement aortique non accompagné d'insuffisance, la digitale rend de grands services; mais, quand il existe en même temps une insuffisance sigmoïde, la digitale est peu utile et même inefficace. Les palpitations nerveuses sont traitées avantageusement par la digitale seule, et mieux encore par l'emploi simultané de ce médicament, des ferrugineux et des agents réparateurs.

Les effets de la digitale dans les métrorrhagies s'expliquent par la contraction des fibres lisses que cette substance détermine aux doses physiologiques et thérapeutiques. Elle agit alors comme l'ergot de seigle.

On emploie parfois la digitale dans la pneumonie. Mais, comme cette substance n'agit que vingt-quatre à trente-six heures après son administration, on ne peut la prescrire avantageusement que dès le début, ou bien lorsque les sujets, ayant été déjà soumis à un traitement par la saignée, par les émétocathartiques, se trouvent dans une prostration qui ne permet plus l'emploi de ces moyens. Enfin ce médicament a été employé dans le rhumatisme articulaire aigu, dans les fièvres intermittentes, la fièvre puerpérale, etc.

La digitale est un diurétique dont nous traiterons plus loin dans l'étude des agents modificateurs de l'excrétion urinaire.

La poudre de digitale s'administre aux doses de 10 à 20 centigrammes par jour; la digitaline de Homolle et Quevenne, aux doses de 1 à 4 milligrammes; la digitaline de Nativelle aux doses de 1/4 à 1/2 milligramme.

V. — ANTIMONIAUX.

Ce groupe comprend l'Antimoine et un certain nombre des composés de ce métal usités en médecine, tels que le tartre stibié, le kermès minéral, l'antimoniade basique de potasse, l'oxychlorure d'antimoine, etc.

Historique. — La substance que nous désignons aujourd'hui par l'expression minéralogique de stibine (sulfure d'antimoine naturel), était connue dès la plus haute antiquité. Ainsi Jezabel, voulant apaiser la colère de Jéhu, s'était peint les yeux avec cette substance que les Grecs appelaient *γυναικεῖον* et *πλατύφθαλμον*, parce que leurs femmes s'en servaient pour se colorer en noir les sourcils. Elle est désignée dans Dioscoride par les expressions de *στίμιμ* et de *στίμι*, d'où est venu le mot *stibium*.

Dioscoride et Galien n'y virent dans cet agent qu'une substance dessiccative et astringente. Mais, vers la fin du moyen âge, on administra à l'intérieur, outre la stibine ou *antimoine cru*, divers agents Antimoniaux que la chimie et la polypharmacie avaient découverts ou inventés, par exemple : le *régule d'antimoine* (antimoine métallique), le *crocus metallorum*, le *verre d'antimoine* (oxysulfures d'antimoine), l'*antimoine diaphorétique*, le *vin antimonié* obtenu par la macération du crocus ou du verre d'antimoine dans des vins riches en tartre, tels que les vins du Rhin; d'où résultait la formation d'une petite quantité de tartre stibié qu'on employait ainsi sans le savoir. C'est surtout à Paracelse (1493-1541) qu'est due la promotion des Antimoniaux dans la thérapeutique. On lui attribue le *Triumphwagen* (*Currus triumphalis antimoni*) que d'autres disent avoir été écrit par Basile Valentin, bénédictin d'Erfurth. Mais ce moine paraît n'avoir jamais existé, de sorte que son nom serait le pseudonyme d'un alchimiste resté inconnu.

Quelques années après la mort de Paracelse, parut, en 1664, le livre de Louis de Launay, qui fit répandre l'usage des Antimoniaux, mais devint aussi l'origine de persécutions dirigées contre ces médicaments. La lutte s'accrut au XVII^e siècle. Tandis que le tartre stibié, qui avait été découvert par Adrien de Mynsicht, en 1631, était recommandé par Renaudot dans son *Antimoine justifié* et dans son *Antimoine triomphant*, livres qui parurent en 1653, Jacques Perreau publiait le *Rabat-joie de l'Antimoine* et inventait cette histoire d'après laquelle plusieurs moines